



RELEVÉ DE DÉCISIONS RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE LIGUES

MERCREDI 20 MAI 2020
En visioconférence

Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Secrétaire Générale	Christiane GUERIN

Ligue AURA	Denis PERRET
Ligue Bourgogne Franche-Comté	Daniel PLANCHE
Ligue Bretagne	Serge BRUNET
Ligue Centre Val de Loire	Michel SAUGET
Ligue Corse	Anne Michèle MELGRANI
Ligue Grand Est	David WAGNER
Ligue Haut de France	Jean Bernard POUILLER
Ligue Ile de France	Jean Jacques BEURRIER
Ligue Normandie	Philippe BRIOUT
Ligue Nouvelle Aquitaine	Marc DEBERGHES
Ligue Occitanie	Bernard DALMON
Ligue Pays de la Loire	Joël PINEAU
Ligue PACA	Patrick PEREZ P/Gilles SEZIONALE
Président de la commission Outre-mer	Myrtho MANDE

Assistent :	
Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directeur Technique National	Julien ISSOULIE

Christiane Guérin procède à l'appel nominal.

Le Président, Gilles Sézionale, remercie les Présidents d'avoir partagé leurs points de vue sur la réforme des systèmes d'information et leurs propositions de financement.

Il a lu attentivement chaque réponse et fera une synthèse après que chaque président se soit exprimé de vive voix.

La parole est d'abord donnée à Julien Issoulié qui expose la situation actuelle de la Natation depuis le déconfinement du 11 mai.

Nous assistons enfin à une reprise progressive des SHN au sens large car les groupes pouvaient être enrichis de nageurs potentiels.

Il souhaite que les protocoles locaux soient remontés à la Fédération afin de proposer un guide d'accès aux piscines pour les clubs. Il sera communiqué à tous les clubs.

Au niveau sanitaire, peu de cas ont été répertoriés lors des tests de reprise. Il y a eu quelques demandes complémentaires d'examen cardiologique mais rien d'inquiétant.

Un courrier a été adressé aux entraîneurs pour une reprise progressive afin d'éviter les blessures et surtout de reposer le cadre des enjeux de la reprise.

Dans l'ensemble, la reprise se passe bien. Nous serons très vigilants sur l'évolution des états de forme mais aussi sur les états psychologiques.

Le suivi PPG qui a été mis en place donne de très bon résultats sur les athlètes qui l'ont suivi et finalement les nageurs sont dans des états physiques assez corrects.

Rappel : Les tests PCR peuvent ne pas être efficaces car ne fonctionnent que dans les 7 premiers jours de la contamination. Il faut attendre que les tests sérologiques soient bien au point pour l'envisager sur les athlètes. De ce fait, nous ne poussons pas sur des passages massifs de tests et nous préconisons un véritable examen médical. Celui-ci s'appuie sur un questionnaire COVID mais aussi psychologique.

Il y a encore des structures où l'ouverture est bloquée surtout pour les structures d'accession.

Si un courrier personnalisé aux élus peut accélérer la décision, il est important de nous en faire part.

Les jours précédents le 2 juin seront importants pour mieux connaître les contraintes des ouvertures de piscines.

Un courrier sur le financement des structures d'accession et une instruction dans les DR a été envoyé.

Même si votre structure ne répond pas à tous les critères, il faut demander car l'Agence fera 2 listes. Ils auraient prévu d'accompagner les structures au titre de l'accession mais aussi sur une enveloppe « pré-filière ».

La méthodologie sera identique à celle du PSF. Les ligues doivent passer par le compte ASSO, faire un dossier de synthèse et tout envoyer à l'Agence.

L'idéal serait que les ligues regroupent leurs demandes en une seule demande pour l'ensemble de leurs structures d'accession. Néanmoins le fichier joint à l'instruction devra présenter le détail pour chacune des structures.

Gilles remercie Julien pour ce retour aussi exhaustif que possible.

Il donne la parole aux Présidents de Ligues afin que chacun puisse s'exprimer sur la participation à l'audit. Il avait demandé à chacun de consulter ses départements afin d'avoir une idée plus large des propositions.

Chacun expose le retour qu'il a eu après la consultation dans sa région.

La position forte qui émerge est que tous s'accordent sur le fait que cette réforme est indispensable et doit s'engager dès maintenant.

La position du Président : Les ligues le souhaitant, chacune d'entre elle gardera une latitude sur la façon de répartir la charge financière. En privilégiant, autant que faire se peut, la mobilisation des fonds propres de chaque structure. Afin de permettre cette liberté, la Fédération établira une facture annuelle à chaque ligue. Si une ligue rencontre des difficultés, la possibilité de faire glisser l'échéance d'une année sera mise en place (2021-2024 au lieu de 2020-2023). C'est une provision qui est demandée à chacun, sur la base du nombre de licenciés par ligue, et on adaptera la participation en fonction du résultat des appels d'offres et de l'évolution du projet sur les 4 ans. Pour l'instant, l'important est que le projet démarre.

Gilles retient l'idée de Philippe Briout qui demande une contractualisation entre la Fédé/Ligue/Départements sur les 4 prochaines années pour que les élus locaux aient une visibilité et puissent engager leurs projets.

Le débat étant clos, rendez-vous est pris pour le mercredi 17 juin 14H30 dans les mêmes conditions.



La Secrétaire Générale
Christiane GUERIN



Le Président
Gilles SEZIONALE